

Politique commerciale du Canada

M. Andrew Hogan (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec intérêt le député d'Eglinton (M. Sharp) faire un résumé de la contribution du parti libéral au débat sur le libre-échange et sur le protectionnisme. Il a accusé le député de York-Simcoe (M. Stevens) de ne pas prendre position à propos de la question du libre échange avec les États-Unis. Il a ensuite déclaré que le parti libéral voulait libéraliser les échanges, qu'il avait favorisé cette libéralisation et que son parti était à l'origine de l'expansion du système de libre-échange. Il nous a fait une rapide description, description à la fois très partielle et très simpliste, de ce qu'on appelle l'histoire économique des échanges de notre pays, ce qui recouvre les biens et les services et les questions monétaires, à savoir les politiques concernant les taux des changes suivies par le Canada.

Vu la façon dont le député d'Eglinton a présenté ses arguments, il est clair que le parti libéral était en faveur au protectionnisme des bons principes depuis que le député en fait partie. Si je l'ai bien compris, le parti libéral n'a jamais été favorable au système du libre-échange à savoir à un système de libre-échange avec les États-Unis. Il est clair que, pendant les dernières décennies, il n'a pas été favorable à un tel système. Après ce qui s'est passé en 1911, les libéraux n'ont jamais soulevé cette question à nouveau. Toutefois, je ne voudrais pas ergoter à ce propos.

Le député a déclaré que notre économie était fondée sur l'exportation de richesses naturelles. Il a précisé que ces exportations représentaient 25 p. 100 environ de notre produit national brut. Si on tient compte de l'effet multiplicateur, ce sont les emplois de millions de Canadiens qui sont concernés.

Au XIX^e siècle, nous avons conclu une alliance spéciale avec la Grande-Bretagne, alors que la puissance coloniale de ce pays était à son sommet. Les arguments classiques sur le libre-échange invoqués par des économistes du XIX^e siècle comme Ricardo furent utilisés dans le cadre de politiques économiques car ils s'appliquaient parfaitement à la structure coloniale de l'économie britannique. Ce pays pouvait ainsi obtenir ce que l'on cherche toujours aujourd'hui, des matières premières et des produits alimentaires à bas prix venant d'autres pays. Nous comprenons cela parfaitement. D'autre part, nous avons été enfermés dans une structure coloniale vu les politiques que l'on a adoptées à l'égard de nos relations commerciales avec les États-Unis. Donc, il me semble que vous ne gagnerez rien en demandant aux députés de l'opposition s'ils sont en faveur du libre-échange avec les États-Unis.

● (2120)

Le député de York-Centre (M. Kaplan) a fait beaucoup de bruit au sujet du quatrième objectif établi en 1973, quand on a discuté pour la première fois de la négociation de Tokyo, à savoir l'orientation vers la libéralisation des échanges par secteurs. Là encore, c'est un bien bel argument. Si vous n'avez pas de libre-échange avec les États-Unis au sens littéral du mot et que vous ayez plutôt un commerce continental, le même genre de liens commerciaux qu'entre les provinces de la Confédération, vous adoptez une attitude protectionniste, ou peu s'en faut. Le député d'Eglinton semblait faire remarquer que c'était là la grande vertu du parti libéral. A mes yeux, les contraintes internationales ont obligé le gouvernement à adopter cette position bon gré, malgré. Même s'il prétend le contraire, le

[M. Beatty.]

gouvernement n'a pas fait bien du chemin pour s'orienter vers le libre-échange.

A mon avis, monsieur l'Orateur, les faits sont légèrement différents. Tout d'abord, dans le contexte canadien, il faut admettre que l'Ouest, et surtout la région de l'Atlantique, a payé terriblement cher les mesures de protection tarifaires mises en œuvre, d'abord par un premier ministre conservateur en 1879, et dont le pays n'a pas vraiment ressenti les effets avant 1890, et que les gouvernements libéraux ont ensuite appliqué à fond.

Si le député de Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo (M. Beatty) parle de l'effondrement de l'industrie dans les régions rurales et les petites villes d'Ontario, j'aimerais lui dire qu'il ne s'agit pas du secteur des marchandises. Comme l'a fait remarquer le député de York-Centre, il y a un surplus de marchandises. Toutefois, cela montre que de nombreuses industries qui avaient été trop protégées en Ontario sont finalement touchées par la structure tarifaire. L'industrie textile est relativement désavantagée et non pas avantagée au Québec, car elle aussi, elle a été trop protégée.

Qui a payé, et payé gros, monsieur l'Orateur? Bien sûr, ce sont les Canadiens et surtout ceux des régions périphériques. Ils ont dû acheter très cher des produits protégés même si le gouvernement se prétend pour le libre-échange. Il a négocié le pacte de l'automobile sous prétexte de protéger les emplois des travailleurs, mais il a refusé de laisser entrer au Canada les voitures fabriquées aux États-Unis pour permettre aux Canadiens de les acheter au même prix que les Américains, frais de distribution en plus. Non, il a insisté pour protéger ce qui n'avait pas besoin de l'être, à moins qu'il ne protège, comme c'est si souvent le cas, les actionnaires de cette industrie. Il ne protège certainement pas les emplois et il n'aide assurément pas le consommateur canadien.

Le député d'Eglinton a avancé un argument qui, superficiellement, semblait acceptable. En nous présentant comme une protection la libéralisation des échanges il n'a pas dit une seule fois ce qu'il en coûterait au contribuable canadien. Il n'a pas non plus parlé des études qui ont été faites à ce sujet lorsqu'il était titulaire du commerce.

Le professeur John Young, avant de devenir directeur de la Commission des prix et revenus qui est tombée bien bas dans l'estime du public, a fait une étude en Colombie-Britannique— et je ne sais pas s'il y en a eu d'autres depuis et a estimé qu'un tarif douanier protectionniste, efficacement appliqué, contrairement à ce qu'a prétendu le député d'Eglinton, coûtait aux consommateurs canadiens plus de un milliard de dollars par an, et ce chiffre remonte à 1960. J'ai consulté un ami économiste et lui ai demandé aujourd'hui si d'autres études du genre avaient été faites récemment; il m'a répondu par la négative mais d'après certaines discussions et suggestions, la protection douanière coûterait deux milliards par an environ. Je suggère donc au député d'Eglinton que si l'on se fait le protagoniste de la libéralisation des échanges, ce n'est pas là l'argument à mettre en avant.

La raison, ou l'une des raisons pour lesquelles notre secteur manufacturier est à présent dans un tel pétrin, c'est que nous n'avons pas su nous libérer complètement de notre dépendance vis-à-vis des denrées essentielles et des ressources naturelles, et que le gouvernement a jusqu'ici beaucoup trop protégé nos industries. A ce stade, personne ne pensera que nous serons